

FORMATION SPECIALISEE EN MATIERE DE SANTE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

PROCES-VERBAL

SEANCE DU 02 JUIN 2025

LES MEMBRES DE LA FORMATION SPECIALISEE EN MATIERE DE SANTE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE LA VILLE ET DU CCAS DE SORGUES SONT LES SUIVANTS :

Représentants de la collectivité	Représentants du personnel
Membres Titulaires	Membres Titulaires
M. Thierry LAGNEAU	M. Christophe DOLADILLE
Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ	Mme Mélanie PATTI
Mme Sylviane FERRARO	Mme Estelle DUCHENE
M. Olivier ORSONI	Mme Stéphanie STINCHEDDU
Membres Suppléants	Membres Suppléants
M. Stéphane GARCIA	M. Franck SERRANO
M. Christian SAMBUCHI	Mme Myriam LACOTTE
Mme Laetitia LUDWIG	M Davy REBOUL
Mme Nicole TOVAGLIARI	Mme Sandrine CROSATO
Membres à titre consultatif	
Docteur Nathalie MOUTON (Médecin du travail)	
Mme Aurore MAIGRET (ACFI)	
Mme Yasmine BOUM-SIED (Conseillère de Prévention)	

La formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail s'est réunie en séance ordinaire le 02 juin 2025. Ont assisté à la séance :

Représentants de la Collectivité :

Titulaires et suppléants : M. Thierry LAGNEAU, M. Olivier ORSONI, Mme Sylviane FERRARO, Mme Nicole TOVAGLIARI.

Absents excusés : Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ.

Représentants du Personnel :

Titulaires et suppléants : M. Christophe DOLADILLE, Mme Mélanie PATTI, Mme Estelle DUCHENE, Mme Stéphanie STINCHEDDU, M. Franck SERRANO.

Membres à titre consultatif :

Mme Yasmine BOUM-SIED (conseillère en prévention).

Absents : Mme Nathalie MOUTON (médecin du travail),

Absents excusés : Mme Aurore MAIGRET (ACFI).

Nomination des secrétaires :

Secrétaire : Mme Sylviane FERRARO.

Secrétaire adjoint : M. Christophe DOLADILLE.

Quorum :

M. le Maire procède à la vérification du quorum : **le quorum est atteint.**

Approbation du procès-verbal de la précédente FSSCT du 06 février 2025 :

Vote.

Le précédent PV est approuvé à l'unanimité.

M. le Maire aborde les points à l'ordre du jour :

❖ **POINTS DE LA COLLECTIVITE :**

1) Avis des membres sur les unités de travail finalisées dans le cadre de l'élaboration du Document Unique d'Evaluation des Risques :

Le travail sur le Document Unique se poursuit. Pour cette séance, les Documents Uniques validés de la Médiathèque, de l'Etat-civil et de la Piscine municipale ont été transmis aux membres pour avis.

A ce jour, ont donc été finalisés les documents uniques de l'école de musique et de danse, de la résidence autonomie, du service éducation, du service culturel, du service des archives, de la médiathèque, du service de l'état-civil et de la piscine municipale. Ce travail se poursuit actuellement sur la crèche des Oiselets, le service des sports (hors piscine) et le service entretien.

Avez-vous des commentaires sur les éléments qui vous ont été transmis ?

Mme PATTI remercie la conseillère en prévention pour le travail effectué dans le cadre du document unique. Il s'agit d'un document attendu depuis longtemps et son avancement est apprécié par les représentants du personnel.

Puis elle pose une question pour le véhicule du cimetière dont l'état semble alarmant. Elle demande ce qui est prévu par la collectivité pour réduire les risques liés à l'utilisation de ce véhicule ?

M. ORSONI confirme que le véhicule est en très mauvais état et répond qu'une somme est prévue par la collectivité au budget de l'année prochaine pour son remplacement. Il ajoute que la réflexion est actuellement sur le type de véhicule à acquérir car une période de test est en cours sur un nouveau fonctionnement pour la gestion des déchets au cimetière. Une réflexion est également menée avec la CASC sur ce sujet.

Les documents uniques présentés sont votés à l'unanimité par les représentants.

2) Point sur les accidents de travail et maladies professionnelles de 2024 :

Une analyse chiffrée des accidents de travail et des maladies professionnelles pour l'année 2024 a également été transmise aux membres pour information.

Avez-vous des commentaires sur les éléments qui vous ont été transmis ?

M. DOLADILLE répond que les représentants du personnel n'ont pas de remarques mais qu'ils tiennent à saluer le travail effectué par la conseillère en prévention pour l'analyse des accidents des agents de la collectivité.

L'analyse chiffrée des accidents de travail et des maladies professionnelles pour l'année 2024 est votée à l'unanimité par les représentants.

❖ **POINTS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL :**

Pas de points.

❖ **POINTS DIVERS :**

Pas de points.

La séance est levée à 09h40.

Fait à Sorgues, le 02 juin 2025

La Secrétaire,
Sylviane FERRARO

Le Secrétaire Adjoint
Christophe DOLADILLE

Le Président
Thierry LAGNEAU

